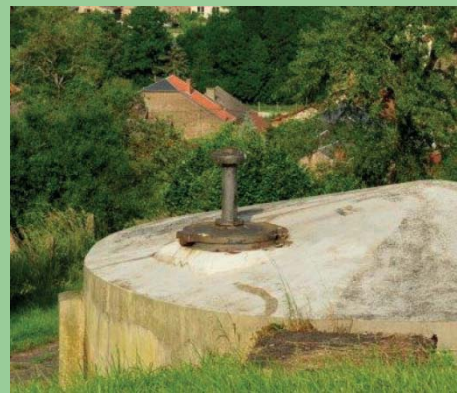


# Captages protégés, Eau potable préservée !



Présentation des  
démarches de  
protection

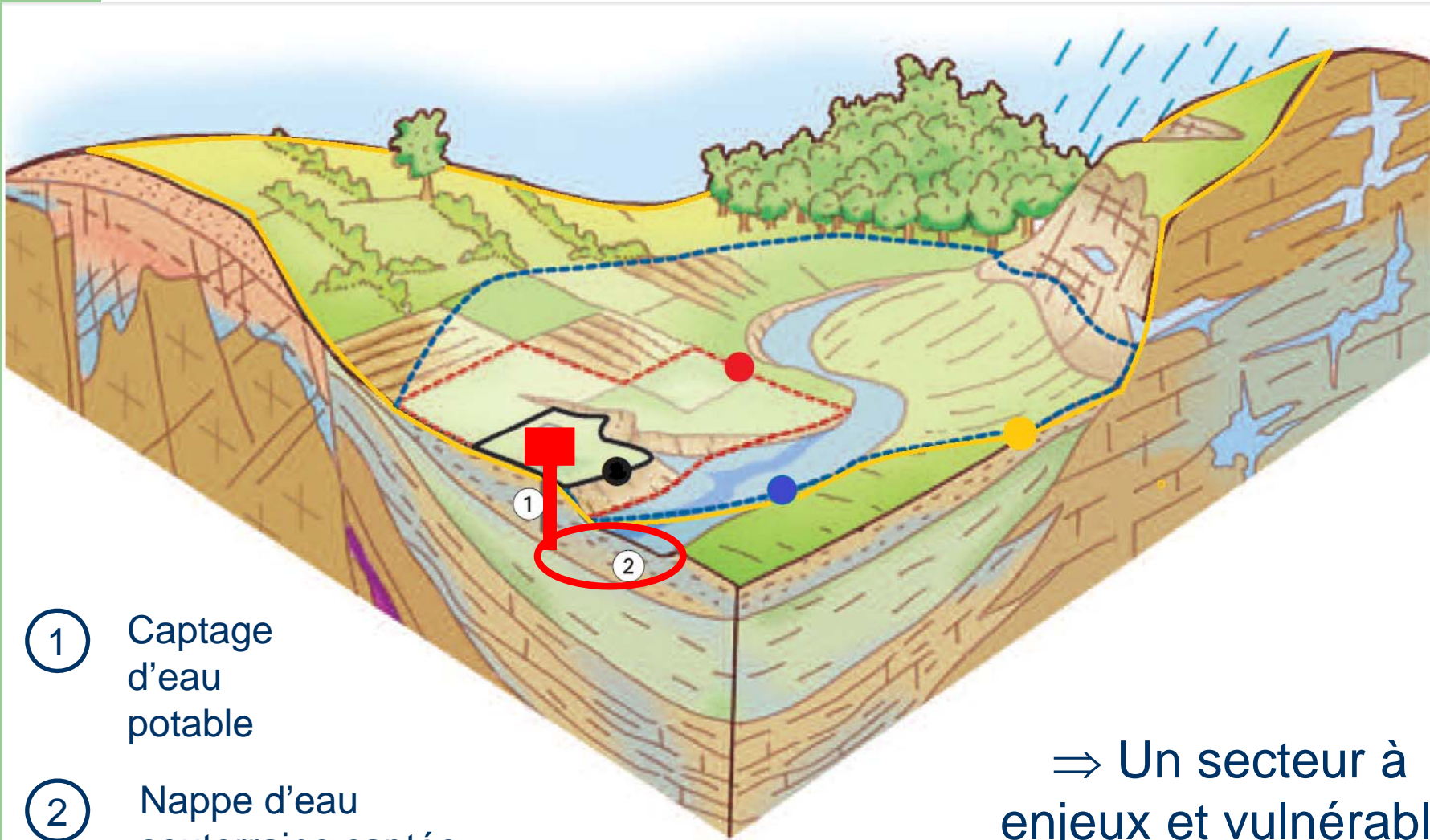


7 Avril 2015



ARS de bassin hydrographique  
Rhin Meuse

# Un captage : qu'est-ce que c'est ?

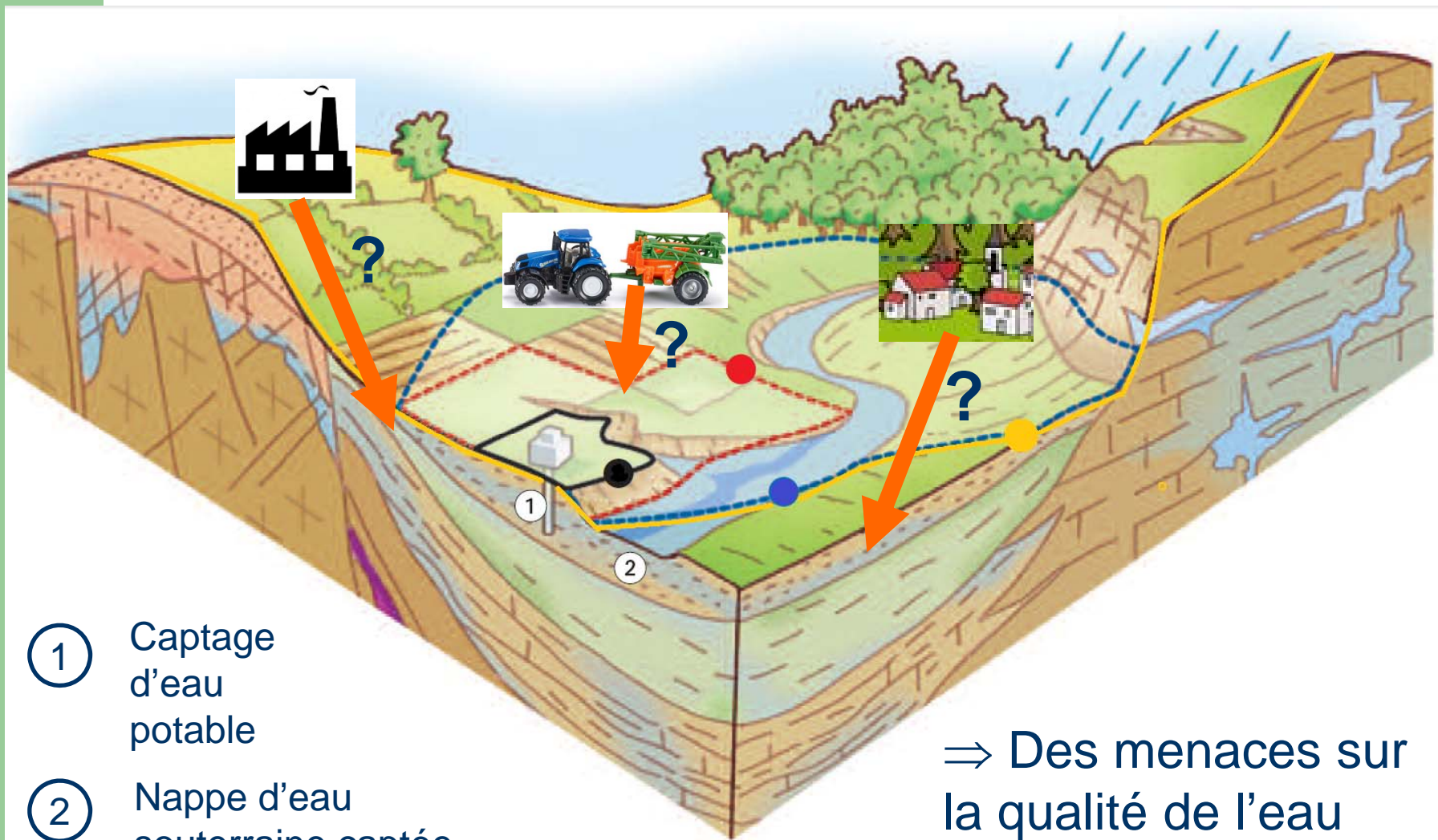


① Captage d'eau potable

② Nappe d'eau souterraine captée

⇒ Un secteur à enjeux et vulnérable

# Un captage : quelles menaces ?



1

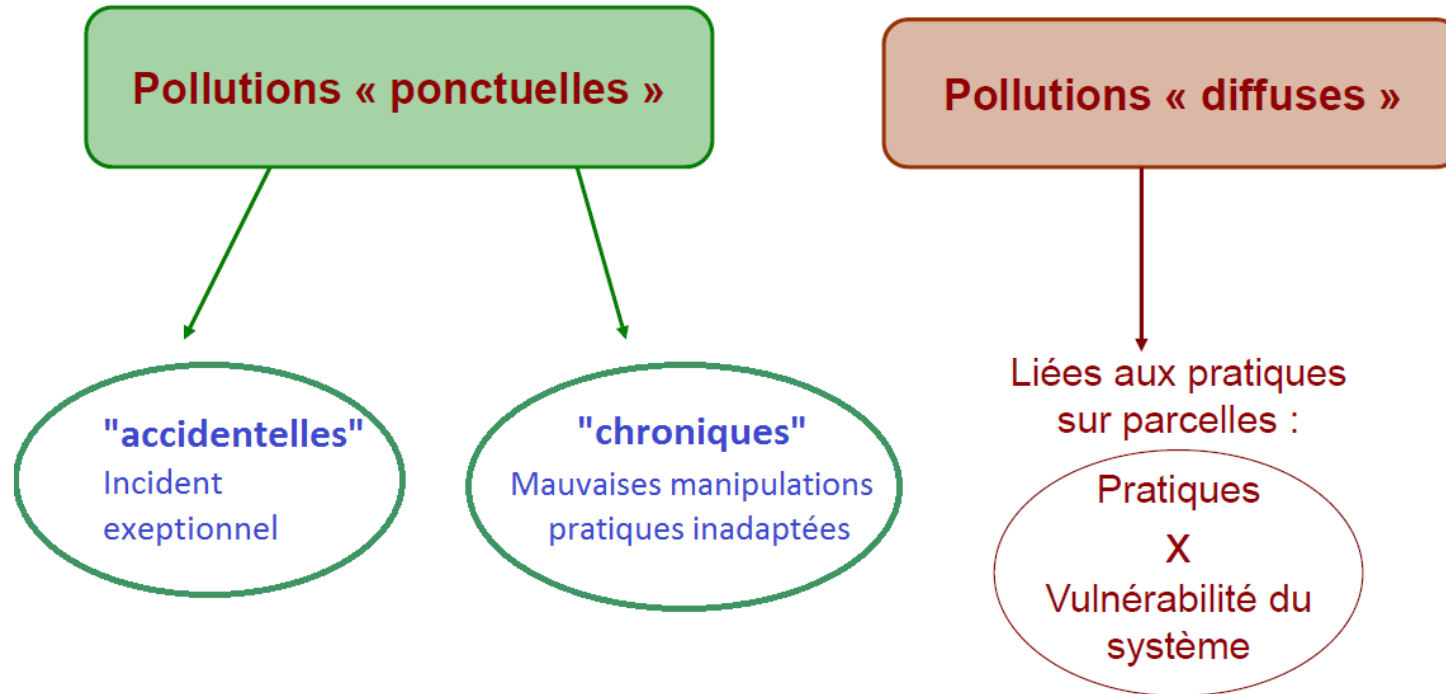
Captage  
d'eau  
potable

2

Nappe d'eau  
souterraine captée

⇒ Des menaces sur  
la qualité de l'eau  
multiples

# Quels types de pollution ?



⇒ 90% des captages dégradés du bassin Rhin-Meuse ont pour origine une pollution diffuse d'origine agricole (nitrates et phytosanitaires)

## Quels enjeux ?



⇒ Des enjeux sanitaires

⇒ Une eau distribuée aux normes de potabilité mais une eau brute à préserver

⇒ Des normes pour les pollutions diffuses à respecter :

**- Nitrates**      **Normes**  
                         < 50 mg/L

Vigilance : dès 40 mg/L  
objectif : rester sous la norme,  
quelques soient les aléas climatiques !

**- Pesticides** < 0,1 µg/L pour une substance active  
                         < 0,5 µg/L pour la  $\Sigma$  substances actives

⇒ Un patrimoine à préserver pour le futur

## Les priorités d'action

⇒ Des captages identifiés comme vulnérables aux pollutions diffuses dans le futur SDAGE Rhin-Meuse

⇒ Des priorités d'action définies par les services de l'Etat : désignation des captages dits **prioritaires**

⇒ Un objectif unique et commun à ces captages :

**Garantir une préservation durable de la ressource  
en eau**

## Quelques chiffres pour le Bassin Rhin-Meuse

Pour **3777** captages d'alimentation en eau potable :

⇒ 10% sont identifiés comme vulnérables aux pollutions diffuses dans le SDAGE (360 captages)

⇒ 17 % restent à protéger par une Déclaration d'Utilité Publique (634 captages)

⇒ Plusieurs dizaines de captages abandonnés en raison des pollutions diffuses ces dernières années

# Captages vulnérables aux pollutions diffuses du bassin Rhin Meuse

## Légende :

○ Captages vulnérables aux pollutions diffuses du SDAGE Rhin-Meuse

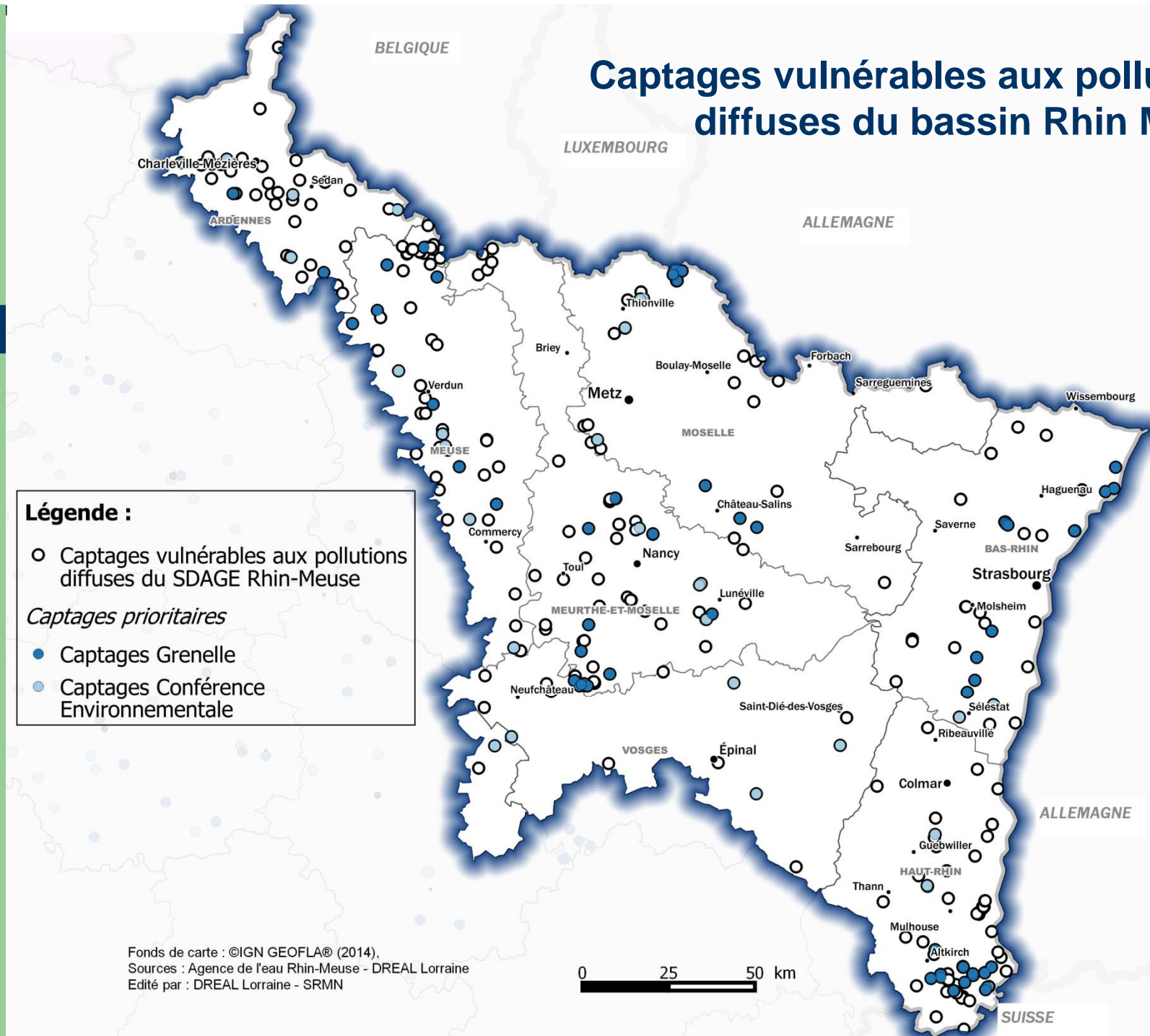
### *Captages prioritaires*

● Captages Grenelle

● Captages Conférence Environnementale

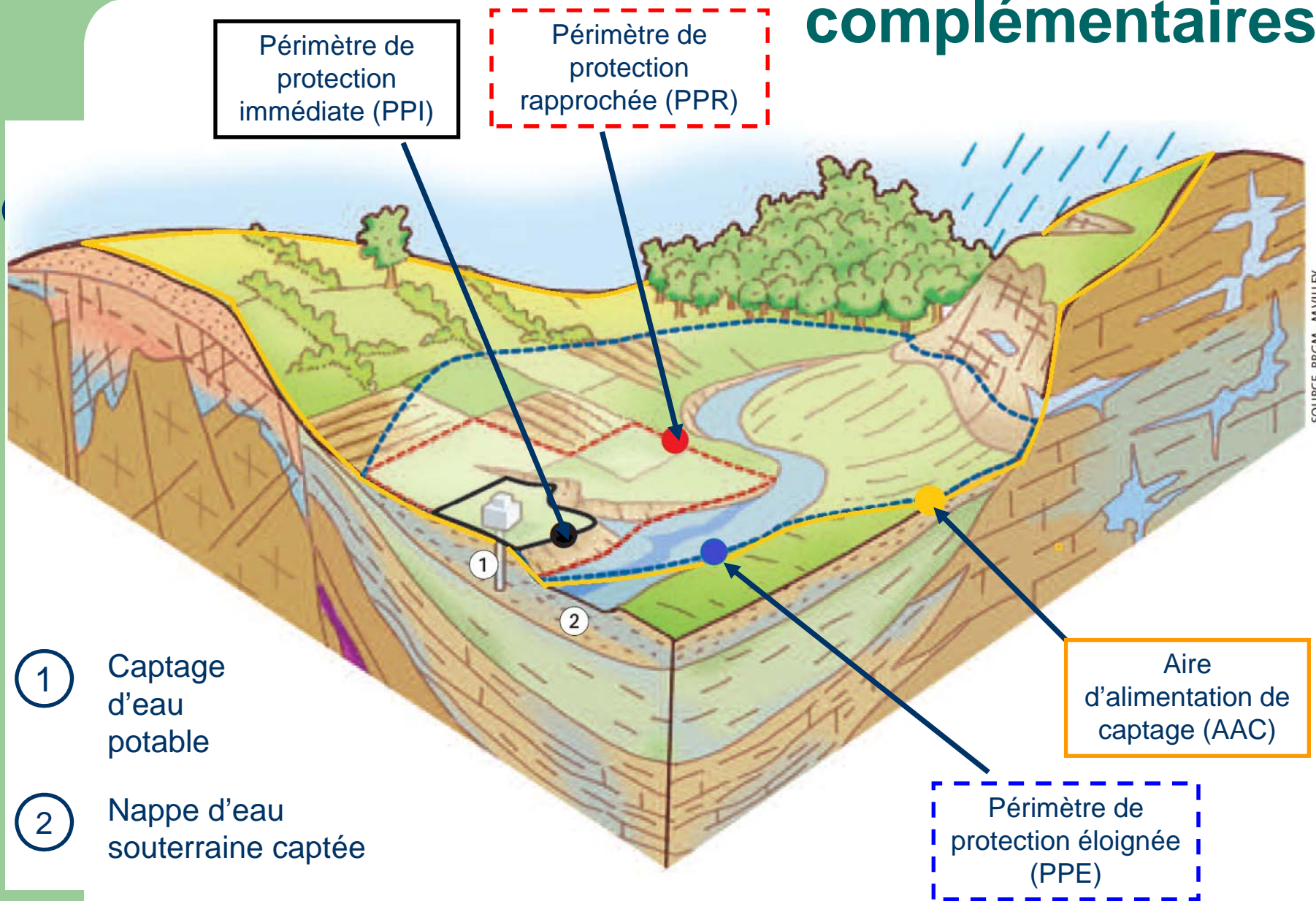
Fonds de carte : ©IGN GEOFLA® (2014),  
Sources : Agence de l'eau Rhin-Meuse - DREAL Lorraine  
Edité par : DREAL Lorraine - SRMN

0 25 50 km





# Des zones de protection complémentaires



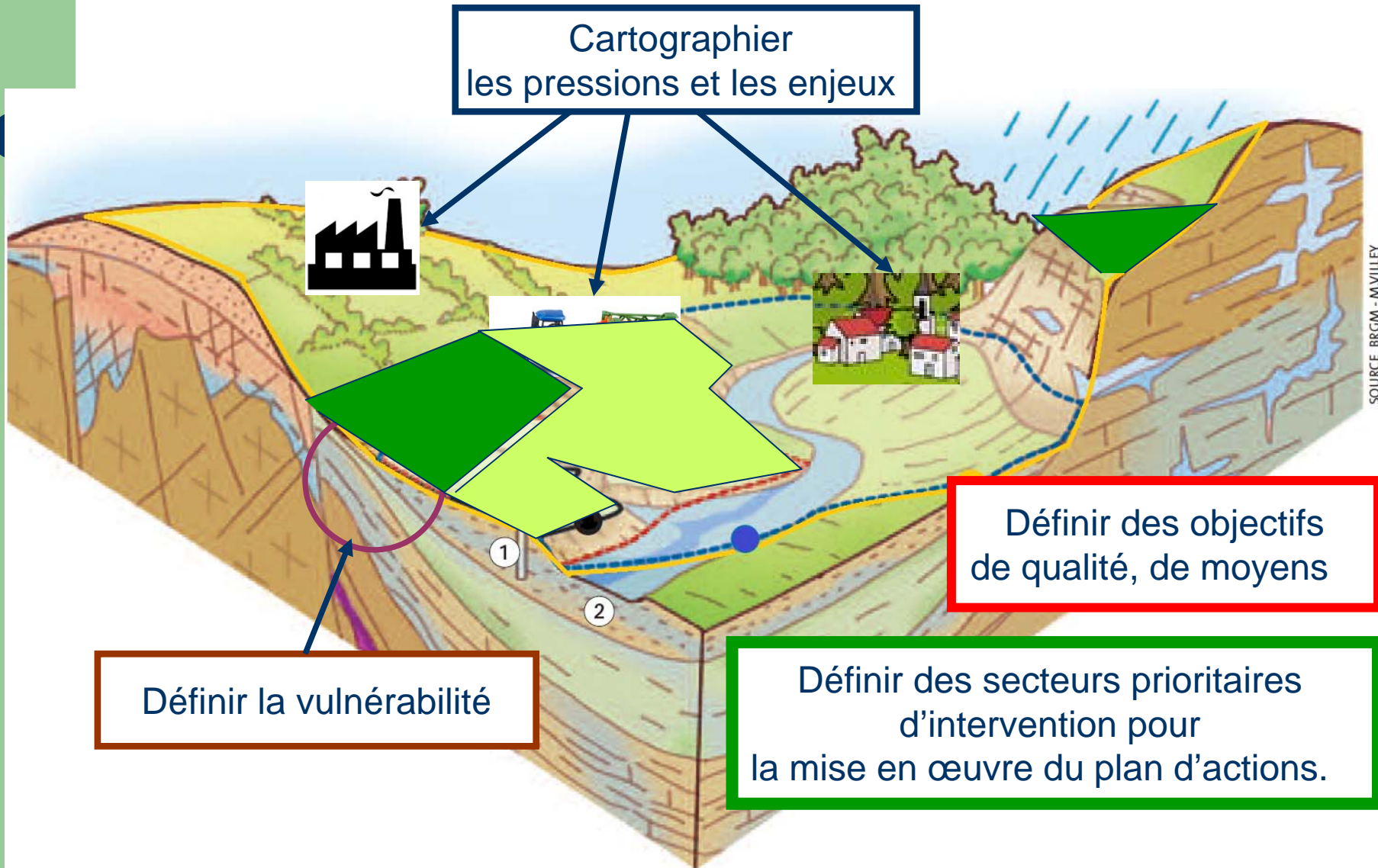
# Des zones de protection complémentaires

	Périmètre de protection	Aire d'alimentation
<b>But</b>	Protection contre les pollutions <b>ponctuelles et accidentelles</b>	Lutte contre <b>les pollutions diffuses</b>
<b>Étendue</b>	Généralement, <b>zone d'alimentation correspondant à un temps de transfert de 50 à 100 jours</b>	<b>Toute la zone d'alimentation du captage</b> , quel que soit le temps de transfert des eaux
<b>Application</b>	Systématique et obligatoire pour tous les captages	Mise en œuvre du programme d'actions sur la base de contractualisations
<b>Base juridique</b>	Code de la Santé Publique	Code de l'Environnement Code Rural
<b>Moyens d'action</b>	Prescriptions et indemnisations	Programme d'actions et soutien financier sous conditions

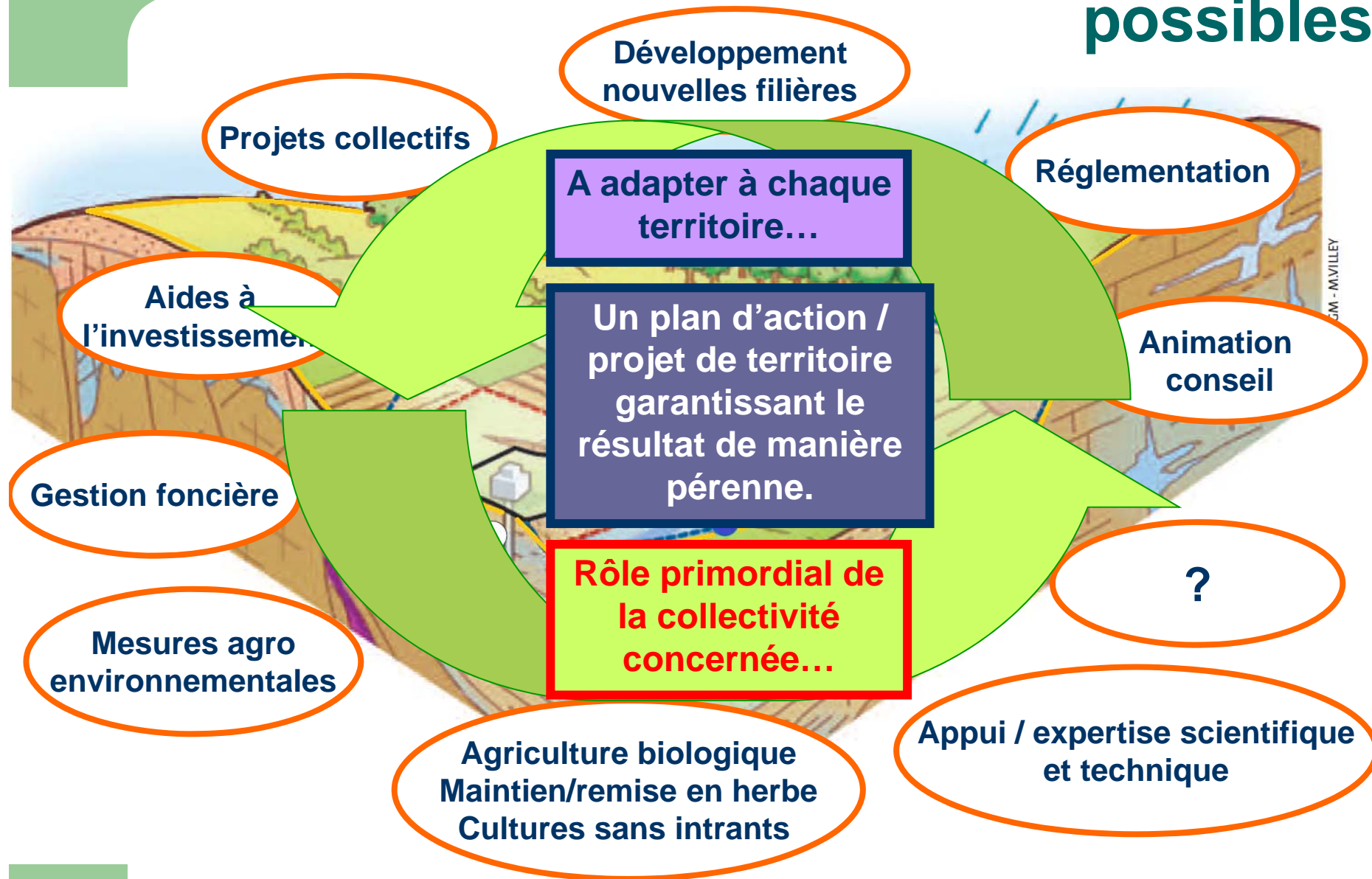
⇒ **Des démarches complémentaires**

⇒ **La collectivité au cœur de l'action**

# Une stratégie d'actions à mettre en place



# Une boîte à outils d'actions possibles



# Une boîte à outils d'actions possibles

Mesures agro  
environnementales

Aides à  
l'investissement

Réglementation

Appui / expertise scientifique  
et technique

Animation  
conseil

Dans la plupart des cas:  
Modifications de pratiques  
et effets sur le milieu ne  
sont pas à la hauteur des  
enjeux....

MILLEY

# Une boîte à outils d'actions possibles

